



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le ministère de la Culture a pour mission d'inventorier, protéger, étudier et conserver le patrimoine archéologique, de programmer et contrôler la recherche scientifique, de s'assurer de la diffusion des résultats, en application de la loi validée du 27 septembre 1941. La mise en œuvre de ces missions est assurée par les Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).



LA VILLE DE SENLIS ET L'ARCHÉOLOGIE

Créé pour rassembler les collections archéologiques réunies par le Comité archéologique de Senlis depuis 1862, le musée municipal d'Art et d'Archéologie, après un long séjour dans l'hôtel du Hautbergier, s'est installé en 1981 dans l'ancien palais épiscopal racheté par la Ville. La moitié de son espace est consacré à l'archéologie régionale et l'autre moitié à la peinture du XIX^e siècle.

Par ailleurs, la Ville de Senlis abrite, dans des locaux de l'ancien palais royal mis à la disposition de l'État, un dépôt de fouilles réservé aux investigations entreprises dans l'arrondissement et un atelier d'étude et de restauration des céramiques gallo-romaines géré par l'AFAN.

MUSÉE, HEURES D'OUVERTURE

Le musée d'Art et d'Archéologie (place Notre-Dame - 60300 SENLIS - Tél. : 03 44 53 00 80) est ouvert tous les jours, y compris le week-end de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture le mardi toute la journée et le mercredi matin ainsi que le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

BIBLIOGRAPHIE

L'opération a fait l'objet de rapports déposés au Service régional de l'archéologie de Picardie à Amiens.

CAIX de SAINT-AYMOUR Victor-Amédée de (1874) - " Notes sur le temple découvert dans la forêt d'Halatte ", *L'indicateur de l'Archéologue*, Paris, p. 5-35.

CAIX de SAINT-AYMOUR Victor-Amédée de (1907) - *Le temple de la forêt d'Halatte et ses ex-voto*, Delesques imp., Caen, 32 p.

FAUTRAT Léon (1906) - " Les temples d'Halatte et d'Essarois ", *Congrès archéologique de France*, LXXII, Paris, p. 362-365.

FAUDUET Isabelle (1993) - *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Les fanums*, édition Errance, Paris, 138 p.

CATALOGUE D'EXPOSITION (1992) - *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, Musée archéologique Henri Prades, Lattes, 288 p.

AMÉNAGEMENT DU SITE

Le site appartient à l'État et est géré par l'ONF. La mise en valeur incombe à une équipe de CES employée par le GRETA, dans le cadre de la formation professionnelle (LEP du BTP Amyot d'Inville à Senlis) sous le contrôle scientifique du SRA de Picardie et technique de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

Coût de l'opération : 180 000 francs (hors restauration des objets et mise en valeur du site et hors mécénat).

Financement :

DRAC de Picardie (Ministère de la Culture), Conseil général de l'Oise, Ville de Senlis, Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, Cercle historique, archéologique et numismatique de Pont-Sainte-Maxence (Oise), Mécénat : Crédit Mutuel-Nord, EDF, Électro-Lux, ONF, Association des Amis du Musée d'Art et d'Archéologie de Senlis.

Conduite de l'opération :

Sondages en 1996 puis fouille programmée de 1997 à 1999. Quatre semaines de fouilles annuelles en juillet et août par une équipe de 20 à 25 personnes (bénévoles et étudiants français et étrangers) sous la conduite de Marc Durand (archéologue municipal, Ville de Senlis), sous le contrôle scientifique du SRA de Picardie.

ARCHÉOLOGIE EN PICARDIE

Publication de la DRAC Picardie - Service régional de l'archéologie, 5, rue Henri Daussey 80000 Amiens Tél. : 03 22 97 33 45, et de l'Association des Amis du Musée d'Art et d'Archéologie de Senlis.

Couverture : mise au jour de la partie supérieure de la statue représentant une femme enceinte.

Crédit iconographique :

Photos : Marc Durand, Paul Durand, Jean Manak, Bernard Mandin, Musée d'Art et d'Archéologie de Senlis, Francis Vidal. Dessins PAO : Marc Durand, UTC Compiègne.

Coordination :

Catherine Schwab (SRA)

Maquette :

Laurent Jacquy

Impression :

I & RG, 2000

ISSN 1291-1917

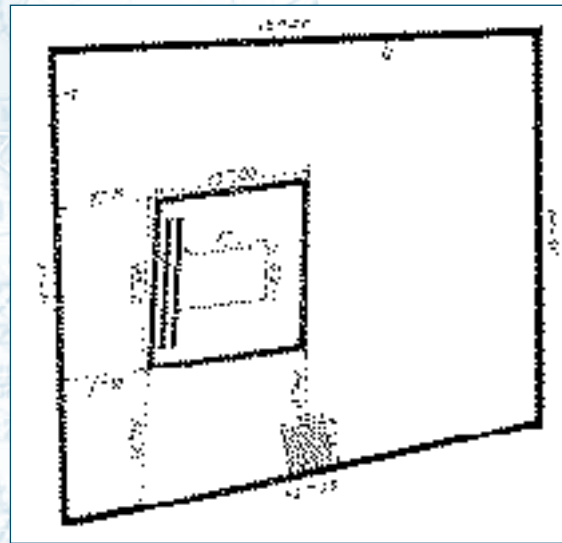
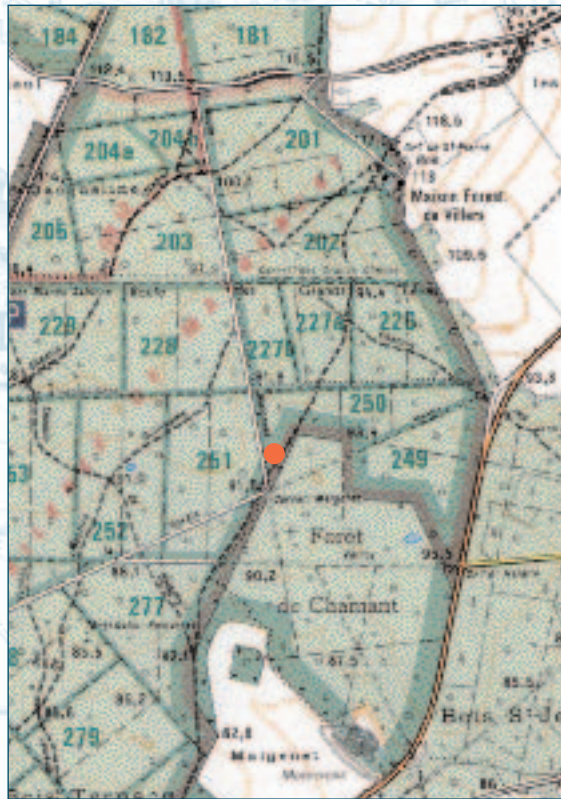
Diffusion gratuite Amiens, 2000



2000
ARCHÉOLOGIE
EN PICARDIE

ARCHÉOLOGIE EN PICARDIE

UN SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN DANS LA FORÊT D'HALATTE (OISE)



LA DECOUVERTE DU TEMPLE



Plan de situation du temple d'Halatte, sur la commune d'Ognon (Oise).

Plan du temple proposé au début du XX^e siècle par Victor-Amédée de Caix de Saint-Aymour et Léon Fautrat (publication de 1906).

Photographie de Victor-Amédée de Caix de Saint-Aymour.

En 1825, des forestiers qui reboisent la partie orientale de la forêt d'Halatte, au nord de Senlis, rencontrent des ruines antiques qu'ils signalent à l'Inspecteur des Eaux et Forêts. Ce n'est qu'en 1867 que ce dernier fait une brève communication au Comité archéologique de Senlis sur cette découverte.

Financé en grande partie par cette société savante, un érudit local, Caix de Saint-Aymour, entreprend en 1873-1874 les premières fouilles. Très vite, le chercheur se rend compte qu'il ne s'agit pas d'une *villa*, comme on le croyait à l'origine, mais d'un temple, où il met au jour 300 ex-voto en pierre.

Puis le temple d'Halatte retombe dans l'oubli.

Il faut attendre 1996 pour que des fouilles reprennent, à la suite de saccages et de pillages commis par des fouilleurs clandestins munis de détecteurs de métaux, dont s'émeuvent les pouvoirs publics.

Aujourd'hui, le site, dont la fouille est achevée, fait l'objet d'une mise en valeur, dans le cadre de l'aménagement du futur parc naturel régional "Oise - Pays de France" qui doit voir le jour en 2001.

UN SANCTUAIRE RURAL

Il faut imaginer ce sanctuaire disposé dans un paysage ouvert, entouré d'un habitat relativement dispersé. En effet, les grands massifs forestiers qui entourent Senlis (Chantilly, Ermenonville et Halatte) n'existent pas au moment de la fondation du temple, la forêt ne prenant ses droits qu'à partir du V^e siècle.

Différents indices archéologiques permettent d'avancer que le sanctuaire est fondé à la période du haut Empire, sous le règne de Claude (41-54) ou de Néron (54-68) et qu'il ne doit rien à une éventuelle présence laténienne (époque qui précède la conquête de la Gaule par Jules

César). Aucune trace de temple gaulois n'a été reconnue sur le site, comme c'est le cas, en revanche, dans d'autres centres culturels antiques : Champlieu et Vendeuil-Caply, dans l'Oise, ou Ribemont-sur-Ancre, dans la Somme.



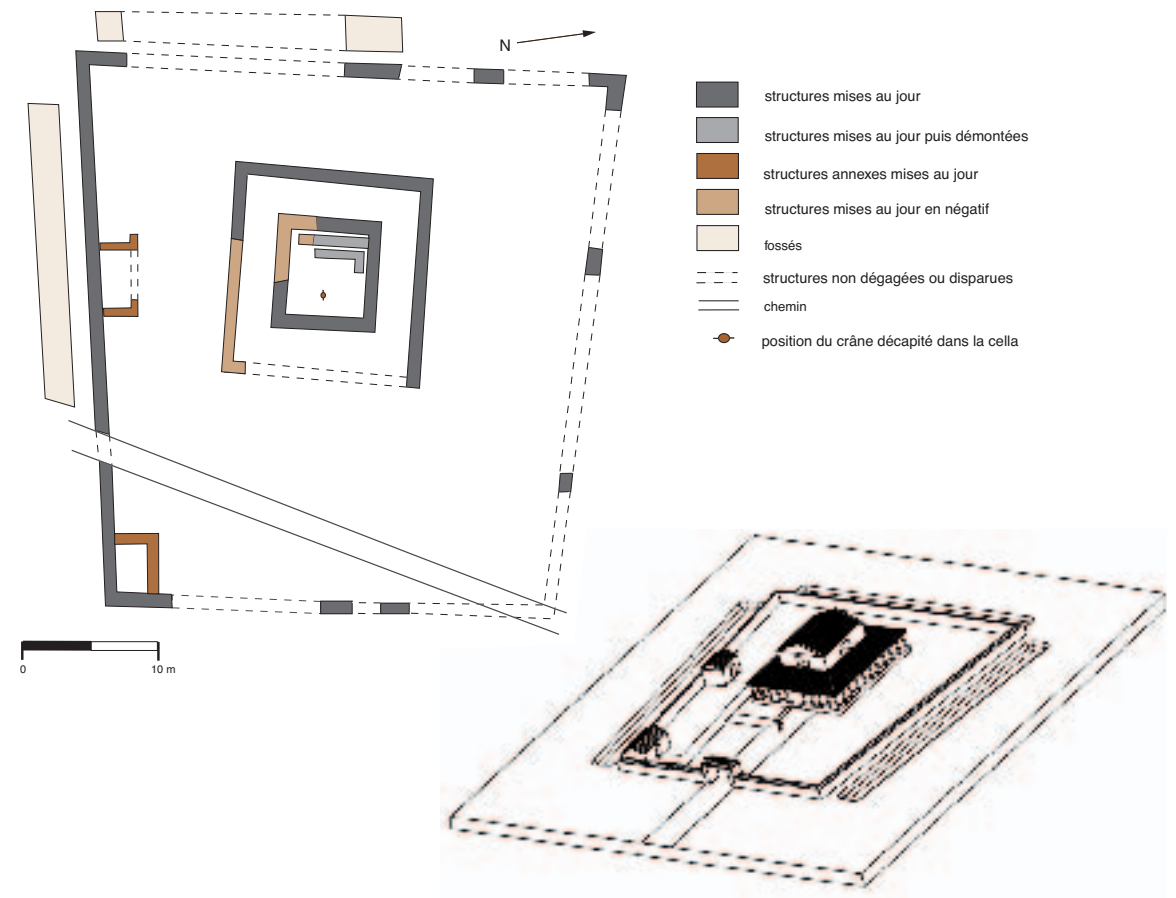
Dans les premiers temps, le sanctuaire connaît une renommée qui ne dépasse guère les limites du *pagus* des

Sulbanectes (territoire autour de Senlis, allant de Chantilly à Crépy-en-Valois) et des *pagi* voisins. Sa réputation et sa fréquentation se développent au cours des III^e et IV^e siècles, au regard des monnaies et des céramiques attribuées à ces périodes.

Fouilleurs en activité dans la *cella* du temple.

Ex-voto en pierre représentant une femme.

Clochette en bronze avec son manche en os, probablement utilisée par les officiants du temple.



UNE ARCHITECTURE CLASSIQUE

Vue du mur d'enceinte sud et du fossé, à droite, en cours de fouille.

Vue d'ensemble du sanctuaire et de la *cella*.

Mortier en céramique sigillée d'Argonne, avec un décor à tête de lion, daté de la fin du II^e siècle ou du début du III^e.

L'espace du sanctuaire est délimité par une enceinte trapézoïdale de 42,50 m pour les trois grands côtés et de 34,50 m pour le petit côté, situé au levant. Les murs de pierre sont bordés par des fossés au sud, à l'ouest et certainement au nord. A l'intérieur, une galerie de 3,10 m de large permet aux pèlerins de déambuler autour de la *cella*, la pièce où sont disposés les statues des dieux et la plupart des ex-voto et dont l'accès est réservé aux prêtres. Au sud, contre le mur de clôture de l'aire cultuelle, se trouvent des constructions annexes, dont une au moins doit être considérée comme une *favissa*, c'est-à-dire un local où l'on entrepose les offrandes en surnombre.

Cette disposition classique se retrouve dans beaucoup de sanctuaires en Picardie et en Gaule Belgique. Le temple d'Halatte est un lieu de culte de moyennes dimensions, notamment par rapport à celui de Champlieu, deux fois plus grand, ou à celui de Ribemont-sur-Ancre, huit fois plus grand, pour ne citer que des exemples picards.



Une enceinte en pierre, à la place d'une palissade en bois, est érigée dans le premier tiers du II^e siècle. Une datation assez précise peut être avancée grâce à un dépôt de fondation (deux céramiques complètes contenant une offrande alimentaire et une monnaie) découvert dans l'angle sud-est du mur de clôture.



Plusieurs fois restauré, le temple subit un incendie partiel au cours du III^e siècle, avant la première vague d'invasions barbares qui ravage la

région à partir de 253. A la fin du IV^e siècle, les "missionnaires" envoyés par saint Martin et chargés de christianiser les populations rurales de la Gaule du Nord lui infligent une véritable mise à sac.



Définitivement abandonné au début du V^e siècle, il sert ensuite de carrière, avant que ses derniers vestiges ne soient recouverts par la forêt envahissante.

Plan des différentes structures du temple (d'après un relevé de Marcel RALLON).

Reconstitution du temple en trois dimensions (UTC Compiègne).

Avers et revers d'un denier de Maximin (235-238) ayant peu circulé.



Vues de face et de dos de la statue remontée, représentant très certainement une femme enceinte.

Fibule avec décors émaillés du II^e siècle.

Divers petits objets en os (épingle à cheveux et jetons).

Ex-voto en bronze représentant un sexe d'homme.



DES EX-VOTO POUR UNE GUERISON

Bien que l'absence d'un point d'eau (puits, citerne ou source) puisse paraître surprenante dans un temple voué à la guérison, les nombreux ex-voto retrouvés sur l'ensemble du site sont là pour témoigner de sa vocation prophylactique.

Outre les ex-voto en pierre, mais aussi en métal, un mobilier diversifié et de qualité a été rencontré au cours des dernières fouilles de 1996 à 1999 : des monnaies, des fibules, des petits bronzes dont des instruments chirurgicaux, des objets en os et des



céramiques. Des vases complets ou cassés sur place et de nombreux tessons (près de 24 000) proviennent de tous les horizons de la Gaule.

L'association de certaines de ces céramiques à des ossements animaux prouve qu'il existe aussi des offrandes sous forme de denrées alimentaires, et que des banquets et des libations sont organisés en l'honneur des dieux.



Les ex-voto en pierre, qui composent le volet le plus spectaculaire des découvertes, représentent des parties malades du corps humain et, en majorité, des attributs sexuels masculins ou féminins. Lorsqu'un pèlerin ressent un mal dont il ne peut définir l'origine, il offre aux dieux guérisseurs une représentation anatomique complète ; c'est précisément le cas pour les enfants en bas âge que l'on voit emmaillotés. Des ex-voto d'animaux prouvent que les officiants possèdent aussi des qualifications vétérinaires.

Certaines de ces sculptures sont l'œuvre d'artisans locaux, en particulier les têtes les mieux élaborées, tandis que les pèlerins



moins fortunés sculptent eux-mêmes leur offrande.

Malgré la découverte de plusieurs statues, on ignore tout des dieux (ou déesses) auxquels le temple est dédié. Aucune inscription ne vient aider les chercheurs pour identifier les hôtes divins de ce lieu de culte.

Toutes ces découvertes sont présentées au public dans la cave voûtée médiévale du Musée d'Art et d'Archéologie de Senlis, accompagnées d'un audiovisuel qui replace le temple d'Halatte dans son contexte, celui des sanctuaires de la Gaule du Nord.

Ex-voto en pierre représentant un homme frappé d'hydrocèle.

Différents ex-voto sculptés en pierre calcaire découverts au cours des fouilles récentes, aujourd'hui exposés au Musée de Senlis.